

Justificatif généré le 27/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/11/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/709764
N° d'annonce : 709764

LARA

SAS au capital de 13.060.101 €

Siège social : 91 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

839 589 264 R.C.S. Paris

L'associé unique, a, en date du 22 novembre 2023,

- Approuvé le projet de fusion conclu le 29 septembre 2023 avec la société TALAREF, SAS au capital de 747 820,02 euros, 91 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS immatriculée 917 846 198 RCS PARIS, aux termes duquel la société LARA fait apport à titre de fusion-absorption à la société TALAREF de tous ses éléments d'actif et de passif

- Constaté que la fusion est ainsi devenue définitive du point de vue juridique le 22 novembre 2023 et qu'elle a pris effet d'un point de vue comptable et fiscal rétroactivement au 01/01/2023.

- Approuvé la réalisation définitive de la fusion/absorption de la société LARA. En conséquence, celle-ci sera été dissoute de plein droit, sans liquidation.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeP145O2L

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP145O2L>

